

Formation sur l'art numérique et la promotion des industries culturelles

Pour valoriser les productions artistiques

OTEMBE-NGUEMA

Libreville/Gabon

L'activité prévue pour s'achever demain vendredi, vise à favoriser la professionnalisation des artistes et des entrepreneurs culturels et l'évolution des processus participatifs.

DEPUIS lundi, un atelier de formation sur l'art numérique et la promotion des industries culturelles se tient à l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication (INPTIC), sis au quartier Gros-Bouquet de Libreville. Organisé par le ministère de la Culture, des Arts et de l'Éducation civique, en

partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), cet atelier de formation vise à favoriser la professionnalisation des artistes et des entrepreneurs culturels et l'évolution des processus participatifs. Il est animé par un expert commis par l'OIF, Bernabé Soundjata. C'est cet homme qui donne aux participants tous les outils nécessaires leur permettant, d'une part, de valoriser et de promouvoir leurs productions, notamment celle du cinéma et de l'audiovisuel, du livre, de la musique, des arts du spectacle, etc, à travers le numérique. D'autre part, il leur ouvrira les nombreuses possibilités de créer via le numérique, afin de leur permettre



Photo : OTEMBE-NGUEMA

Bernabé Soundjata, l'expert commis par l'OIF, expliquant aux participants l'utilisation du numérique dans la promotion des industries culturelles.

d'être compétitifs sur les plans national et international. Parce que les technologies numériques offrent de nouvelles possibilités de création et de diffusion de la culture. En

outre, la démocratisation des outils de production et de diffusion transforme le rôle de tous les intervenants qui participent au processus de "création-production-diffusion".

Malgré les transformations en cours, on conserve les fonctions clés de la création, de la production et de la diffusion. Il faut dire que cet atelier interpelle les professionnels et amateurs du cinéma (scénariste, réalisateurs, producteurs, infographes...) et de l'audiovisuel (presse en ligne, télévision, radio), du livre (écrivain, éditeurs, imprimeurs), de la musique (compositeurs, chanteurs, producteurs, infographes...), des arts du spectacle (théâtre, humoristes, cirques, ballets), des arts de création (artisans, sculpteurs, marchands d'arts) et des départements ministériels tels que la Culture, la Communication, l'Artisanat et l'Écono-

mie numérique. Dans un premier temps, Bernabé Soundjata va montrer aux professionnels des industries culturelles comment ils peuvent faire la promotion de leurs produits, et dans un second temps, il leur donnera des outils qui leur permettront de créer à partir du numérique, de pouvoir évoluer et de participer aux compétitions nationales et internationales (festivals, expositions, spectacles d'art numérique, séminaires, formations, publications, éditions...). La création culturelle est désormais considérée comme un facteur de développement économique, non plus seulement un facteur d'identité.

Trois questions au ministre de la Culture...

... Martial-Rufin Moussavou : " La culture est un facteur de développement "

Propos recueillis par O-N.

Libreville/Gabon

Le représentant gabonais, de retour d'Italie où il a récemment pris part, aux côtés de ses pairs à la Conférence internationale qui leur était dédiée, a indiqué que la culture a été choisie comme symbole de cette importante rencontre, axée principalement sur l'économie.



Photo : DR

Le ministre Moussavou à la Conférence internationale de Milan.

L'Union : Monsieur le ministre, vous venez de prendre part à la conférence internationale des ministres de la Culture. De quoi a-t-il été question au cours de ces assises ?

Martial-Ruphin Moussavou : La récente Conférence internationale, qui s'est tenue du 31 juillet au 1er août dernier, à Milan, n'était pas réservée à la culture, mais à l'économie, en tant qu'activité humaine qui consiste en la production, la distribution, l'échange et la consommation de biens et de services. Autrement dit, pour nourrir la planète. Mais les organisateurs ont choisi la culture comme symbole. A cet effet, nous nous sommes exprimés au nom du Gabon lors de la première session. Nous avons félicité le Conseil exécutif de l'Unesco, le gouvernement italien et les organisateurs de cette rencontre pour avoir posé les bases d'une nouvelle approche du Dialogue des cultures comme instrument pour la paix entre les peuples. La culture est un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de per-

sonnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. C'est plus simplement l'ensemble des productions matérielles ou immatérielles acquises en société. Pour nous, la préservation de ces productions matérielles et immatérielles désignées par le vocable patrimoine est un processus complexe de tout instant. Ils est certain que cette conférence contribuera, de façon significative, à identifier des solutions face aux problèmes que connaît chaque État sur la nécessaire préservation des symboles culturels qui fondent l'originalité, la diversité et la richesse de l'humanité.

Ces productions matérielles et immatérielles ne sont-elles pas menacées ?

- Si, c'est la raison pour laquelle nous avons regretté la destruction volontaire et systématique de certains sites du patrimoine mondial qui représentent nos symboles et croyances, à l'instar de Palmyre en Syrie et Tombouctou au Mali. Nous avons, face aux

situations de conflits internationaux et leurs conséquences de l'heure - la mise à mal des sites historiques - appelé à la solidarité internationale et au renforcement de la coopération à l'échelle régionale et sous-régionale, afin d'appuyer les efforts déjà consentis en la matière. Parce qu'un site de patrimoine mondial appartient à tous les peuples, sans tenir compte du territoire où il est situé. Notre demande a rencontré l'assentiment de la communauté internationale qui l'a donc retenue. Elle a par conséquent émis le souhait de voir être créés les "Casques bleus de la culture" dont la mission sera de protéger les sites historiques contre toute agression.

Nous avons, en outre, manifesté la réjouissance du Gabon d'avoir inscrit, en 2007, le Parc national de La Lopé sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, sous le nom de *Écosystème de paysage culturel relique de Lopé-Akanda*. De même, nous avons fait connaître la vision du président Ali Bongo Ondimba, à savoir la protection de l'environnement, le développement de l'écotourisme à travers treize parcs nationaux existants et l'approbation et l'aide à la diversification de l'économie du pays.

Quelles en sont les conclusions ?

- De nombreuses recommandations ont été prises. Il s'agit, primo, de recentrer la culture dans les plans de développement, car la culture est la carte d'identité d'un peuple. Deuxio, de léguer la culture à la postérité. Tertio, d'accorder davantage de

l'importance à la culture qui est une beauté devant sauver le monde demain, car c'est un gisement intarissable d'emplois et gros moteur dans le levier économique d'un pays. La liste n'est pas exhaustive. Le directeur général de

l'Unesco, Irina Bokova, les a d'ailleurs approuvées quand elle dit qu'"un pays n'est dynamique que si sa culture est vivante". La culture n'est-elle pas un élément essentiel du vivre-ensemble, ainsi que l'a montré Matteo Renzi, le

Premier ministre italien, cet ancien maire de la ville de Florence qui s'est appuyé sur la culture pour créer des emplois ? Les gouvernements de tous les pays devraient faire un effort d'investir dans la culture.



COMMUNIQUE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Conformément aux prescriptions du Plan Stratégique Gabon Emergent, le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel, réitère sa détermination pour la promotion de l'École Gabonaise.

Aussi, invite-t-elle toutes les institutions, tous les opérateurs, tous les citoyens à s'unir pour récompenser l'Excellence des lauréats retenus répondant aux critères suivants :

- Avoir obtenu d'office le BAC Général, le BAC Pro, le BAC Techno, le BT, le BEPC ou le BEP;
- Avoir obtenu à l'examen une moyenne supérieure ou égale à 13/20 ;
- Être le 1^{er} ou le 2^{ème} de son établissement d'origine.

Les heureux lauréats sont invités à assister à la **cérémonie de remise des prix**, fixée pour l'Estuaire au **vendredi 14 août 2015, à 11 heures**, sur le parvis du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel.

Les capitales provinciales abriteront ces mêmes cérémonies, organisées sous la présidence des Gouverneurs, selon des calendriers communiqués ultérieurement.

Fait à Libreville, le 10 AOÛT 2015

Le Ministre de l'Éducation Nationale
et de l'Enseignement Technique et Professionnel



Ida RETENO ASSONOUE